

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2022-01-003**

27 Janvier 2022

### **Validation du calendrier et programme de travail des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et Finances de France compétences pour l'année 2022**

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu la délibération n° 2019-02-005 du 14 février 2019 portant adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration et règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (recommandations, évaluation et audit et finance) de France compétences,

Vu la délibération n° 2020-10-140 du Conseil d'administration du 15 octobre 2020 portant modification du règlement intérieur du Conseil d'administration de France compétences,

Vu les règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (recommandations, évaluation et audit et finance) de France compétences, notamment leur article 4,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration de France compétences, notamment son article 6,

Vu la Proposition de la commission Evaluation du 14 janvier 2022,

Vu la Proposition de la commission Recommandations du 17 décembre 2021,

Vu la Proposition de la commission Audit et finances du 15 novembre 2021,

Après en avoir délibéré le 27 janvier 2022,

### **Décide**

#### **Article 1**

Les programmes de travail et les calendriers proposés par les commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances de France compétences pour l'année 2022 sont approuvés.

## Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris

Le 27 janvier 2022

Pierre DEHEUNYNCK  
Président par intérim du Conseil d'administration



Annexe 1 : calendrier et programme de travail 2022 de la commission Evaluation  
Annexe 2 : calendrier et programme de travail 2022 de la commission Recommandations  
Annexe 3 : calendrier et programme de travail 2022 de la commission Audit et finances

## **Annexe 1 : Proposition de la commission Evaluation relative au calendrier et programme de travail 2021, soumis à la validation du Conseil d'administration**

### **COMMISSION EVALUATION PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 SOU MIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 14 janvier 2022**

#### **Calendrier et programme de travail 2022 de la commission Evaluation**

Après examen, la commission Évaluation du 14 janvier 2022 a arrêté ses projets de calendrier et programme d'études et d'évaluation pour l'année 2022.

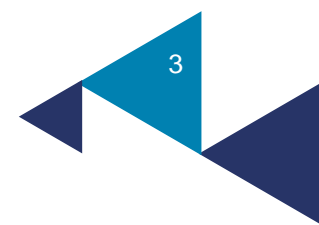
Le présent document est structuré en deux temps :

- I. Les principes d'action ainsi que le calendrier prévisionnel des séances et des ateliers
- II. Les projets du programme d'études et d'évaluation de l'année 2022, structurés autour de trois axes thématiques.

Conformément au règlement intérieur de la commission, ce document est soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 27 janvier 2022.

Fait à Paris  
Le 14 janvier 2022

Philippe DEBRUYNE  
Président de la commission Evaluation



## **I - Commission Evaluation : principes d'action, partenaires et calendrier de travail**

**La commission propose d'adopter les principes d'action suivants :**

### **1) Renforcer les dynamiques partenariales avec :**

-Les partenaires extérieurs de l'écosystème évaluatif (CEREQ, DARES, France Stratégie, DEPP, Pôle Evaluation PIC, RCO) afin de couvrir collectivement l'ensemble des objets utiles pour évaluer les effets conjugués de la réforme et de la crise

-Les autres directions et l'ensemble des Commissions et Groupes de travail de France compétences

### **2) Renforcer l'utilité des travaux initiés par la Commission pour alimenter le débat public et éclairer les décideurs :**

- Accentuer l'articulation des chantiers (contenu + calendrier) avec les préoccupations des membres du conseil d'administration
- Poursuivre la publication de 4 pages
- Accompagner la mise en discussion, l'appropriation des résultats, voire leur traduction en pistes d'action/recommandations (notamment alimenter les cycles de travail paritaire et partenaires sociaux / ministère)
- Souligner la manière dont les travaux de la Commission viennent appuyer la fonction qui incombe à France compétences, de régulation, d'observation des coûts et d'optimisation du rapport coût/qualité, et ainsi contribuer à l'analyse de la soutenabilité financière du système.

### **3) Poursuivre les modalités de travail suivantes :**

- Structurer le travail de la commission autour de trois formats de réunion :
  - Séances plénières (dont réunion annuelle avec les partenaires de l'évaluation)
  - Ateliers de travail monothématiques avec les membres volontaires à des étapes intermédiaires pour réorienter les chantiers
  - Format court (45 min) en fin de matinée : présentation par un partenaire d'un rapport jugé collectivement intéressant au regard de l'agenda de la Commission
- Organiser les chantiers de la commission autour de 3 axes thématiques :
  - Individus et parcours / (In)égalités d'accès et impact des dispositifs sur les trajectoires
  - Transformations et recompositions de l'offre de formation et d'accompagnement
  - Investissement formation des entreprises et rôle des intermédiaires (OPCO, OPMQ, Branches)

**La commission propose d'organiser ses travaux selon le calendrier (prévisionnel) suivant :**

**Séances (plénière ou atelier en fonction des besoins) :**

- 10 février après midi
- 17 mars matin
- 7 avril après midi
- 12 mai après midi
- 5 juillet après midi
- 15 septembre toute la journée
- 20 octobre après midi
- 22 novembre toute la journée
- 6 décembre matin

**Autres dates**

**4 février après-midi** : Manifestation autour des OPMQ

**8 février** : Réunion en format court dédiée à la présentation du second rapport du comité scientifique d'évaluation PIC

**16 mars matin** : Séminaire du Conseil d'administration : Quelle mobilisation des travaux de la commission Evaluation ?

## **II - Programme d'études et d'évaluation 2022**

### **1. Axe 1 : individu et parcours / (In)égalités d' accès et impact des dispositifs sur les trajectoires**

#### Mobilités et reconversions professionnelles

- Diffusion et mise en discussion des résultats de l'étude sur les reconversions professionnelles (T1) : Echanges avec la DGEFP sur TransCo ; Publication de deux 4 pages ; Communication dans un colloque du CNAM ; Réunion CertifPro ; Participation au groupe de travail initié par France Stratégie sur les transitions professionnelles ; Présentation des résultats à une matinée de l'AFREF...

#### CEP (en partenariat avec la DTP)

- Finalisation de l'enquête géolocalisée sur le recours au CEP (T1)
- Lancement de l'enquête flash sur l'impact du CEP sur les trajectoires (T1)
- Appui à l'exploitation de l'enquête quantitative (permanente) réalisée par la DTP auprès des bénéficiaires 6 mois après leur recours au dispositif
- Analyse statistique sémantique sur les livrables (= chantier exploratoire)

### Contrat de professionnalisation

- En partenariat avec la DARES, production de tableaux de bord pour les OPCO (T1 + réponses au fil de l'eau à des demandes ponctuelles émanant des OPCO)

### PTP

- En partenariat avec la médiation de France compétences et Certif'Pro, lancement d'une enquête quantitative sur une comparaison des trajectoires des refusés et acceptés (T1). Les résultats de cette enquête pourront contribuer à nourrir les travaux de la commission recommandations sur les règles et priorités de prise en charge du PTP.

### CPF

- Contribution, en partenariat avec la DARES et le pôle Evaluation du PIC, à la réalisation d'une enquête quantitative sur les usages et usagers du CPF (T1) –NB : notamment en comparaison avec l'enquête post-CPF réalisée fin 2018.

### Prépa apprentissage

- Contribution à l'évaluation PIC

## **2. Axe 2 : Recompositions de l'offre de formation (et d'accompagnement)**

### Innovations pédagogiques et pratiques d'achat/financement

- Poursuivre la réalisation de l'enquête flash (co-pilotée : DGEFP, FS, FFFOD, RCO) (T1)
- Alimenter la construction du cycle d'hackathon du HCC sur la levée des verrous juridiques et administratifs (T2)
- Contribuer à l'évaluation des PRIC, dont un des axes porte sur la transformation de la commande publique
- Contribuer (avec l'ANACT) à un groupe de travail du Lab des HDF d'appui à la modernisation de l'offre (PIC), avec les OPCO régionaux sur les leviers en matière de développement des AFEST

### Quantifier les transformations de l'offre de formation

- Contribuer à l'enquête quantitative ETOF réalisée par le CEREQ (en partenariat avec la DARES) sur la recomposition de l'offre de formation
- Conduire en partenariat avec la DARES un chantier exploratoire consistant à appairer la base Datadock / la liste des OF certifiés Qualiopi / les BPF, afin d'éclairer les transformations du profil des OF éligibles aux fonds publics et mutualisés

### Qualité et efficacité de la formation

- Piloter, en s'appuyant sur le comité scientifique, la recherche sur les modèles pédagogiques de l'alternance (résultats attendus pour juin 2023)
- Réalisation, en partenariat avec la DEPP et la DARES, d'une étude consistant à appairer les comptabilités analytiques des CFA remontées à FC avec les indicateurs d'InserJeunes pour alimenter la réflexion collective autour du coût de la qualité (S1)
- Participation au comité de suivi de l'étude de France Stratégie (groupe de travail REC) sur la digitalisation de l'offre (S1)

- Réalisation, en partenariat avec le Pôle Evaluation du PIC, d'une enquête flash, qui interrogera en particulier des apprenants, sur la qualité et l'efficacité de la formation (S2). NB : Les contours précis de l'étude seront à définir en fonction des points aveugles et/ou qui restent à creuser au regard des autres études

#### Evaluation de l'accord-cadre CEP actif occupés

- Réaliser une évaluation de l'accord cadre CEP actifs occupés (pilotée par la DTP et le Groupe de travail Transitions, mais lancée dans le cadre de la Commission Evaluation et incluse dans le budget évaluation) qui permette d'anticiper et nourrir le renouvellement du marché prévu pour 2023

### **3. Axe 3 : Investissement formation des entreprises et rôle des intermédiaires (OPMQ, OPCO, branches)**

#### Formation par et dans l'entreprise

- Contribuer (y compris financièrement) à la réalisation de l'Enquête Formation Employeur (EFE) réalisée par le CEREQ, en partenariat avec la DARES, et procéder à l'exploitation statistique des questions sur la satisfaction des entreprises à l'égard de leur OPCO (T1)
- Contribution au groupe REC (France Stratégie) : « Organisations du travail et développement des compétences »

#### Animation des travaux des OPMQ

- 4 février après-midi : organisation d'une grande manifestation (400 personnes invitées / 200 attendues ; à distance) afin de définir les contours et contenus de la poursuite de l'intervention de FC en matière de coordination des travaux des OPMQ
- Chantiers techniques :
  - Finalisation de l'outil de codification (S1 : développement technique / S2: déploiement auprès des OPMQ et de l'écosystème de la FP)
  - Conception et opérationnalisation du chantier « Grande Bibliothèque » (T2 : Version testable, S2 : déploiement)
- Approfondissement de l'animation technique des réseaux d'OPMQ (affiliés aux OPCO et « autonomes »)

### **4. Travaux transversaux**

#### Chantiers méthodologiques

- Relancer l'accord cadre Enquête Flash centrée sur les usages des politiques publiques (T1)
- Lancer un accord cadre statistique (périmètre : nettoyage de bases et exploitation statistique)

#### Synthèses et Comptes

- Réalisation du rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle et du CEP (RUF), en complémentarité avec le Jaune et les tableaux de bord trimestriels de FC : RUF méthodologique (T1) ; RUF en vraie grandeur (T4)

- Réalisation des comptes de l'apprentissage (= une composante du RUF), et contribution à l'exploitation statistique des comptabilités analytiques remontées par les CFA, dans le cadre de la mission d'observation des coûts
- Comptes CEP (= une composante du RUF):
  - Finalisation des rencontres bilatérales avec les différents financeurs pour mettre à plat les modalités et outils mobilisés par chacun afin de définir, mesurer et compter le service rendu, et les différentes activités afférentes ;
  - Réunion en plénière avec les 5 opérateurs historiques pour stabiliser le circuit et le format de remontées à FC des données 2021 par les opérateurs (T1)

#### Transfert de la collecte (en partenariat avec notamment la DGEFP)

- Organisation de la bascule dans le nouveau système (T1)
- A partir de mars 2022 :
  - Réception des données saisies par les entreprises dans la DSN
  - Amélioration chemin faisant des règles de gestion pour tendre vers une stabilisation définitive à la fin de l'année
  - Production du 1<sup>er</sup> référentiel en avril qui délimite le périmètre de chaque OPCO en termes d'établissement affiliés (puis production mensuelle)

#### Pilotage de Cirrus (Datalake et Data Management) (Maitrise d'œuvre en binôme : DSI - technique / DOE - métier)

- Animation d'une communauté d'utilisateurs chargée de diagnostiquer et prioriser les besoins des différentes directions de FC, puis faire évoluer le système à partir des cas d'usages
- Intégration progressive des différentes sources et production de tableaux de bord

#### AGORA (= amenée à devenir une composante du Datalake)

- Négociation et finalisation de la convention entre CDC et FC
- Expertiser la qualité de la base (complétude, cohérence, etc.)
- Commencer l'exploitation des données



## **Annexe 2 : Proposition de la commission Recommandations relative au calendrier et programme de travail 2022, soumis à la validation du Conseil d'administration**

### **COMMISSION RECOMMANDATIONS PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 SOU MIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

17 décembre 2021

Après examen, la commission Recommandations du 17 décembre 2021 a arrêté ses projets de calendrier et programme de travail pour l'année 2022.

Conformément au règlement intérieur de la commission, ce document est soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 27 janvier 2022.

Fait à Paris  
Le 17 décembre 2021

Max ROCHE  
Président de la commission Recommandations

## **I. PROGRAMME DE TRAVAIL 2022**

**La commission recommandation s'est réunie le 17 décembre 2021 pour arrêter le programme de travail pour 2022. Celui-ci portera prioritairement sur :**

- La procédure générale de détermination des NPEC en 2022
- La deuxième campagne d'observation des remontées analytiques des OFA au titre des données 2021
- Le bilan des instances qualité labélisées par France compétences et la deuxième procédure de labélisation
- Les recommandations relatives aux règles, priorités et modalités de prise en charge du PTP

## **II. CALENDRIER PREVISIONNEL 2022**

**Séance de la commission en février 2022 (15 février) :**

- Information sur la procédure 2022 de détermination des niveaux de prise en charge (NPEC) de l'apprentissage
- Présentation du cadrage de la campagne 2022 d'observation sur les données analytiques 2021 des OFA

**Séance de la commission en mars 2022 (29 mars) :**

- Information sur les NPEC proposés dans la procédure 2022 et proposition de méthode
- Préparation des délibérations relatives aux recommandations NPEC 2022 (CA d'avril)
- Point d'information sur le lancement de la campagne d'observation des comptes analytiques des OFA

**Séance de la commission en avril 2022 (5 avril) :**

- Présentation de la méthode retenue pour les recommandations des NPEC
- Préparation des délibérations relatives aux recommandations NPEC 2022 (CA de d'avril)

**Séance de la commission en mai 2022 (10 mai) :**

- Etat des lieux précisé sur les effets des recommandations relatives aux règles, priorités et modalités de prise en charge du PTP et perspectives d'éventuelles nouvelles recommandations
- Point d'information sur les recommandations NPEC et les retours des CPNE

**Séance de la commission en juin 2022 (7 juin) :**

- Point d'information et de suivi sur les recommandations NPEC 2022
- Préparation de la délibération relative à la convention avec le CNFPT (CA de juin)

**Séance de la commission en juillet 2022 (5 juillet) :**

- Travail sur les recommandations relatives aux règles, priorités et modalités de prise en charge du PTP
- Point sur le suivi des remontées analytiques observées
- Point d'information sur la publication du référentiel des NPEC

**Séance de la commission en septembre 2022 (20 septembre) :**

- Travail sur les premiers résultats de la campagne d'observation sur les données analytiques 2022
- Travail sur la méthode de labélisation des nouvelles instances qualité

**Séance de la commission en décembre 2022 (6 décembre) :**

- Travail sur les résultats de la campagne d'observation sur les données analytiques 2022
- Information sur les nouvelles instances qualité labélisées

## **Annexe 3 : Proposition de la commission Audit et finances relative au calendrier et programme de travail 2022, soumis à la validation du Conseil d'administration**

### **COMMISSION AUDIT ET FINANCES PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 SOU MIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

15 novembre 2021

Après examen, la commission Audit et finances du 15 novembre 2021 a arrêté ses projets de calendrier et programme de travail pour l'année 2022.

Conformément au règlement intérieur de la commission, ce document est soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 27 janvier 2022.

Fait à Paris  
Le 15 novembre 2021

Madame Marie-Dominique AESCHLIMANN et  
Monsieur David MARGUERITTE  
Co-Présidents de la commission Audit et finances

### III. RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMMISSION AUDIT ET FINANCES

#### a) Les missions récurrentes de la Commission sont les suivantes :

- **la répartition des flux financiers** : La commission analyse les différentes projections de répartition des fonds perçus ;
- **le budget initial d'intervention et de fonctionnement / investissement de l'établissement et les budgets rectificatifs** : La commission analyse, au regard des missions fixées par la loi et des objectifs fixés dans la Convention d'objectifs et de performance, la cohérence et l'objectivité du budget initial proposé. Elle assure également le suivi de l'exécution de celui-ci jusqu'à la présentation du budget réalisé de l'année. Dans le cadre de la clôture des comptes annuels, la commission examine le niveau de réalisation du budget initial ;
- **L'affectation des excédents constatés auprès des OPCO et des AT Pro** : la commission analyse les différentes options d'affectation des excédents financiers qui sont versés à France compétences au plus tard le 30 avril N+1 au titre de l'exercice N ;
- **Le bilan annuel, le compte de résultat, et les décisions relatives à la fixation, à l'affectation des résultats de l'exercice et à la constitution de réserves et la certification légale des comptes** : La commission arrête les comptes de l'établissement et prépare, en s'appuyant sur le rapport du CAC et sur le rapport de contrôle interne, les éléments permettant l'approbation des comptes annuels par le Conseil d'administration ;
- **L'examen de la politique de contrôle et d'audit interne de France compétences** : La commission s'attachera à suivre l'exécution chaque année du plan pluriannuel de contrôle interne.

#### b) S'y ajoutent des missions plus ponctuelles, en cas de besoin

- **Information sur le plan pluriannuel des achats**, les marchés et les autres contrats ;
- **La conclusion d'emprunts**, dont le terme ne peut être supérieur à douze mois, au-delà du seuil défini par le règlement du Conseil d'administration ;
- **Tout dysfonctionnement (OPCO, AT Pro, etc.)** sera présenté à la commission au regard du calendrier, sauf cas d'urgence pour lequel le Président de la commission, le Directeur général ou le Président du Conseil d'administration pourront compléter ce calendrier ;
- **Autres sujets à la demande du Conseil d'administration** ou à l'initiative du Président de la commission.

#### **IV. PROPOSITION DE CALENDRIER 2022 DE LA COMMISSION AUDIT ET FINANCES**

##### **a) Une commission à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (dans la semaine du 11 au 15 avril 2022)**

- Point d'étape sur l'exécution définitive 2021 et les premiers éléments 2022, au regard des sous-jacents du budget initial ;
- Suivi de trésorerie ;
- Retour sur les missions d'audit interne et d'appui au déploiement du contrôle interne de France Compétences ;
- Autres points, selon besoin de préparation en amont du CA de juin 2022.

##### **b) Une commission en amont du Conseil d'administration de juin 2022 (dans la semaine du 6 au 10 juin 2022)**

- Arrêté des comptes de l'établissement au titre de l'année 2021 : le bilan annuel, le compte de résultat, et les décisions relatives à la fixation, à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 et à la constitution de réserves, et la certification légale des comptes ;
- Suivi de l'exécution du budget de l'année 2022 ;
- Suivi de trésorerie.

##### **c) Une commission ou si besoin deux, en amont du Conseil d'administration de novembre 2022 qui statuera sur le budget d'intervention et de fonctionnement de France compétences au titre de 2023**

- le suivi de l'exécution du budget de l'année 2022 ;
- le suivi de trésorerie ;
- la répartition des flux financiers pour l'année 2023 ;
- l'examen du budget initial d'intervention et de fonctionnement de l'établissement pour 2023, en lien avec les travaux sur les répartitions des flux financiers 2023 (L. 6123-19 - délibération du CA avant le 30 novembre) ;
- l'information sur l'exécution et la mise à jour du plan d'action achats pluriannuel de France compétences ;
- Les besoins plus ponctuels mentionnés supra pourront le cas échéant, être traités lors de ces rendez-vous réguliers ou à l'occasion d'une réunion supplémentaire de la commission, selon le caractère d'urgence.